



Union Pour Antony



6 599

n°1

Merci aux Antoniennes et aux Antoniens qui ont été 6.599 à voter pour la liste de **'Union pour Antony'** que j'avais la fierté de conduire lors des élections municipales du 9 mars dernier. Malgré le nombre de suffrages qui se sont portés sur l'opposition, nous avons eu la cruelle déception de ne pas obtenir un second tour pour lequel le rassemblement de toutes les forces de progrès était déjà prêt.

Sachez que notre projet pour Antony reste actuel, votre engagement à nos côtés reste nécessaire. **Nous poursuivrons ensemble la dynamique créée par la campagne** : nous irons dans les semaines et les mois à venir dans tous les quartiers d'Antony pour vous proposer des rencontres régulières avec les élus et les militants.

Car c'est la force de votre engagement à nos côtés qui pourra continuer à **promouvoir au sein du Conseil Municipal une politique plus proche des citoyens**, de leurs attentes et de leurs difficultés quotidiennes.

La majorité a promis beaucoup aux Antoniens. Nous lui rappellerons ses engagements lorsqu'ils seront en accord avec notre projet. Mais nous ne la laisserons pas sans combattre continuer à mettre en œuvre un urbanisme privilégiant le logement privé cher, au détriment du logement social, l'engourdissement de la vie de quartiers, préférant la coûteuse réfection des trottoirs à la création de lieux de rencontre, de vie sociale et culturelle pour toutes les générations, ignorant dramatiquement les enjeux environnementaux, restant enfin attachée à une politique tarifaire injuste des services municipaux.

Le journal des élus



François RIVET,
Parti Socialiste

Avec vous, nous continuerons à porter ces combats. Avec vous, nous nous engagerons dans les échéances électorales nationales à venir qui prépareront notre victoire à la Mairie d'Antony en 2014.

Président du groupe
« Union pour Antony ».

« **Votre engagement
à nos côtés reste
nécessaire** »

<http://www.antony2008.eu> ◀

Une salle de sport prestigieuse... et les logements sociaux ?

Dans la convention de Renouvellement Urbain signée en 2003 concernant le quartier du Noyer Doré, il a été décidé que la ville apportait des terrains estimés entre 6 et 7 Millions d'euros et une participation numéraire de 15 Millions d'euros.

Or ces terrains ont été vendus beaucoup plus cher que prévu puisqu'ils ont rapporté 13 Millions d'euros, soit le double des prévisions.



Françoise COLMEZ,
Défi pour Antony

Cette cagnotte de 5 à 6 Millions, nous proposons de l'utiliser aujourd'hui en direction du logement social : à titre d'exemple, cela permettrait une contribution plus de 10 fois supérieure à celle de la com-

mune pour l'ensemble des trois opérations de l'office départemental (deux à la Croix-de-Berny et une au Noyer Doré), dont le montant total a été de 400 000 euros.

Mais il semble qu'aujourd'hui, sans aucun réel débat au Conseil Municipal, ce surplus important soit consacré à créer une superbe salle de sport dont le budget est passé brusquement de 3 à 9 Millions d'euros. Or cette salle, qui rayonnerait sans aucun doute au-delà de la ville, devrait pouvoir bénéficier d'autres financements, notamment de la communauté d'agglomération ou du département.

Nous ne sommes pas opposés à investir dans la construction d'équipements sportifs de qualité, mais la question du logement doit être la priorité de l'opération ANRU.

Demande de subvention à la Région Île-de-France

La Région a décidé de subventionner fortement les dossiers ANRU (Renouvellement Urbain) dont celui d'Antony : elle a déjà versé plus de 4 Millions pour le logement social (soit plus de 3 fois la participation de la ville), 3 Millions pour les équipements publics (l'équivalent de la ville) et presque le double de la participation de la ville pour la résidentialisation.

La municipalité propose au Conseil municipal de voter une nouvelle demande subvention de 1 million d'euros à la Région Île-de-France. Or les annexes justifiant cette demande comportent des imprécisions ou des incohérences. Passons sur les coûts indiqués et le montant de la participation demandée à la Région, qui ne correspondent pas tous à la Convention de Renouvellement Urbain réactualisée en Septembre 2006, notamment les 9 millions au lieu des 3,2 millions initiaux pour la salle d'art martiaux.



François MEUNIER,
Parti Communiste Français

VŒU CONTRE LES EXPULSIONS LOCATIVES

Nous avons proposé un vœu demandant au maire de prendre un arrêté contre les expulsions locatives, autorisées à nouveau depuis le 15 mars.

Le maire a refusé le débat, arguant de l'illégalité d'un tel arrêté qui « ferait obstacle à l'exécution de décisions de justice. »

Mais il se prive ainsi d'un moyen de pression sur les bailleurs-sociaux, toujours à la recherche de terrains ou d'immeubles à rénover et qui ont donc des dossiers qui dépendent des décisions de la municipalité.

Mais surtout le bilan des démolitions et constructions programmées ne présente pas la situation objectivement : en effet, il oublie les 312 des-



tructions du Grand L. Or, en 2000, la ville s'était engagée sur un programme local de l'habitat, elle devait retrouver à fin 2006 les 312 logements qu'elle avait fait démolir : c'est sur cette base que la ville a déjà reçu 7 Millions de francs de participation de la Région Île-de-France qui a ainsi pris en charge 40% des coûts de démolition proprement dite du grand L.

Or fin 2006, il n'y avait qu'une soixantaine de logements reconstruits. Depuis, l'office départemental en a construit 110 mais, dans le même temps, les 66 logements de la tour Scherrer ont été détruits. On est donc encore très loin du compte. Les engagements de la municipalité de 1 pour 1 n'ont donc pas été tenus ! Ennuyeux quand il s'agit de justifier une demande nouvelle de subvention...

Nous avons voté cette délibération car elle concernait la construction d'équipements publics, mais nous avons expressément demandé la correction des annexes.

Compte administratif, intervention de Pascale Le Néouannic

Dans le rapport de présentation, le Maire se félicite « de la bonne gestion de la ville », mais dans le même temps François Fillon dit que l'aggravation du déficit de la France est d'abord liée à un "dérapage des dépenses des collectivités locales"... On a du mal à s'y retrouver entre des affirmations aussi contradictoires. Pourtant cela montre à quel point les choix financiers d'une ville s'inscrivent dans un espace budgétaire de plus en plus contraint.

Pour équilibrer le budget, en tenant compte d'un effet ciseau (les recettes évoluent moins vite que les dépenses), vous avez choisi de ne pas augmenter les impôts. Vous renoncez ainsi, depuis des années, à mettre en œuvre de nouvelles politiques en direction des Antoniens, en refusant notamment d'étendre le quotient familial à toutes les activités offertes par la ville, faisant porter sur les habitants les moins aisés les hausses de tarifs.

Ensuite, et le compte administratif le retrace bien, vous modulez les dépenses en inscrivant en investissements des dépenses qui ne sont pas réalisées. Ainsi en va-t-il du projet d'aménagement du château Sarran au Parc Heller, qui est annoncé depuis 4 ans, inscrit dans les budgets, et qui est systématiquement reporté. Près d'un quart du budget d'investissement est reporté, ce qui n'est pas rien. Cela revient en fait à faire glisser dans le temps les dépenses pour équilibrer le budget. Reste que ces retards concernent depuis de nom-

breuses années les équipements scolaires : ces bâtiments nécessitent dees travaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, réaliser des économies d'énergie et inscrire notre ville dans la démarche du Grenelle de l'environnement.

De même, en ce qui concerne l'opération de réaménagement urbain du Noyer doré, depuis 2003, la ville n'a toujours pas engagé les 15 millions d'euros qu'elle devait mettre dans cette opération pour réaliser les équipements publics nécessaires à la requalification de ce quartier.

Après quelques remarques sur la section de fonctionnement, Pascale Le Néouannic conclut : " Nos recettes diminuent parce que la communauté d'agglomération, assumant de nouvelles missions, réduit (ce qui est normal) sa dotation à notre ville. Pourtant nous devrions observer dès lors une réduction de nos dépenses de fonctionnement puisque, ce que la ville faisait avant, c'est maintenant la communauté d'agglomération qui en a la charge... Or nous constatons que cela n'est pas le cas...

Comment l'expliquer ?



Pascale LE NEOUANNIC
Parti Socialiste

Le budget, intervention de François Rivet

François Rivet regrette que le rapport de présentation, assez clair au demeurant, se borne à une vue comptable du budget et n'affiche pas les priorités politiques choisies.

En ce qui concerne le logement, il s'interroge : " **Où est la politique de logement qui permettra d'offrir à chacun la possibilité de se loger en fonction de ses ressources et de ses besoins, en privilégiant la mixité sociale dans tous les quartiers de la ville ?** Dans ce budget ne sont prévus que des frais d'études, des frais financiers dus au portage par la commune des emprunts liés à l'acquisition de terrains non encore vendus. Pas de construction qui sortent de terre, pas de mesures financières incitant les particuliers à louer leur logement à des familles demandeurs de logements sociaux ou à des étudiants ou des jeunes dans leur premier emploi."

Il rappelle les déclarations faites au cours de la campagne concernant le commerce de proximité, et la poursuite du projet Antony pôle et ajoute : « Je vous avoue que j'ai eu beaucoup de difficulté à trouver la traduction de ces orientations dans le budget que vous nous présentez. Et la difficulté est accrue par l'ignorance dans laquelle nous, élus de l'opposition, Antoniens, et même commerçants et industriels concernés, sommes tenus de votre projet économique pour la ville ! »

En ce qui concerne l'environnement, il déclare :

« Votre vision se limite à des travaux de voirie municipale qui représentent la somme de 15,5 Millions d'euros, soit la moitié du budget d'investissement de la commune, hors acquisition ! Est-ce la priorité des investissements attendus par les Antoniens ? **Notre voirie est-elle tellement sinistrée qu'il faille de toute urgence y consacrer la moitié de l'effort d'investissement de la commune ?** » En outre, si dans le budget figure la construction de zones 30 dont la nécessité et l'utilité sont encore à prouver, on cherche en vain des projets de pistes cyclables, de voies et zones piétonnes dont notre ville est cruellement démunie.

Si François Rivet déplore que seulement 0, 5 Millions d'euros figure au budget pour le projet de cinéma, il se félicite de la confirmation du projet de médiathèque aux Baconnets. « Enfin une réalisation d'animation culturelle ailleurs qu'en centre ville ! »



Marité CHARRIER,
Parti Socialiste

François Rivet conclut en mettant en garde sur l'augmentation régulière de notre dette (4% en 2004, 6% en 2005, 7% en 2006 et 8% en 2007) chiffrée à 85 Millions d'euros fin 2007 et qui va augmenter de presque 10 % cette année.

« Certes, cette dette finance les dépenses d'investissements mais sa croissance nous incite encore plus à interroger de plus en plus fortement votre majorité et les citoyens sur la pertinence de vos choix. »

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme tous les ans, le conseil a voté les subventions aux associations. Si les critères d'attribution sont clairement définis pour les associations sportives, il n'en va pas de même pour les associations non-sportives pour lesquelles nous demandons que les critères d'attribution de subvention soient connus de tous; cela permettrait aux associations se dévouant avec la même force et dans les mêmes missions de recevoir des subventions analogues.

Les meilleurs exemples sont le **Secours Catholique** et le **Secours Populaire**, le premier ayant droit à des locaux spacieux et 2000 euros de subventions, pendant que le second n'a droit à aucun local et ne reçoit que 500 euros par an.

Union
Pour Antony



mars }
GAUCHE RÉPUBLICAINE